

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,  
25 centimes la ligne  
RÉCLAMES,  
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus  
à Cahors, au bureau du Journal  
rue de la Mairie, 6, et se paient  
d'avance.

Les Lettres ou paquets non  
affranchis sont rigoureusement re-  
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :  
A Cahors, bureau du Journal,  
chez A. LAYTOU, imprimeur,  
ou en lui adressant franco un mandat  
sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
LOT, AVEYRON, CANTAL,  
CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE,  
TARN-ET-GARONNE :  
Un an ..... 16 fr.  
Six mois ..... 9 fr.  
Trois mois ..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :  
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.  
L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

## CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
8 Dim...	Oct.	Toussaint		☾ D. Q. le 3, à 3 h. 43' du soir.
9 Lundi.	s.	Mathurin.	Albas, L'hospitalet, Mauroux, St-Géry, Lacap.-Marival, Labastide-Murat.	☉ N. L. le 11, à 8 h. 9' du mat.
10 Mardi.	s.	André.	Pern, Cajarc.	☽ P. Q. le 18 à 3 h. 14' du mat.
11 Mercr.	st	Martin	Sonac, Nadailhac.	☾ P. L. le 23, à 9 h. 11' du mat.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

## SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	7 h. du s.
9 h. 15' du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	(Montauban, Caussade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir.	Cazals (Gourdon, Martel, Sarlat).	7 h. du s.
	Cabrerets (St-Géry)	
	Castelnaud-de-Montrabat (Limogne)	

Cahors, le 4 novembre 1863.

## BULLETIN

D'étranges bruits, qu'on lira plus loin, ont couru à la Bourse, au sujet du Mexique. Ces bruits reposent sur une dépêche publiée par les journaux anglais et qui donne des nouvelles de la Vera-Cruz du 15 et du 19 Août. Il en est arrivé de postérieures qui ne disent pas un mot des faits graves annoncés. Il est donc évident que ces nouvelles sont entièrement controuvées. Tout est tranquille dans la partie du pays soumis à nos armes, et l'on prépare à Mexico, l'expédition qui doit être dirigée du côté de San Luis de Potosi.

Le résultat des élections prussiennes est connu d'une façon à peu près définitive : 140 nominations ont été obtenues par le parti progressiste ; — 82 par le centre gauche ; — les différentes fractions, libérales 34 ; — le parti clérical 25 ; le parti polonais, 26 ; les réactionnaires 37.

Dans le nouveau parlement, l'opposition libérale aura donc 260 voix sur 352. — « Ce résultat, dit le *Temps*, obtenu après une dissolution, et malgré les efforts du gouvernement, montre assez que le peuple prussien s'est pleinement associé à la résistance légale de ses représentants. — Le roi sera-t-il éclairé par cette manifestation solennelle de l'opinion publique ? Nous n'osons l'espérer, lorsque nous voyons un organe semi-officiel du cabinet se réjouir des victoires obtenues par le parti réactionnaire dans quelques nouveaux collèges. — Comment le gouvernement prussien ne comprend-il pas que ces triomphes partiels des partis extrêmes devant le triomphe général des hommes modérés sont le symptôme qui caractérise d'ordinaire les situations critiques, et devraient être plutôt considérés comme un avertissement suprême que comme une occasion de se réjouir ? »

La Hongrie excite en ce moment le plus vif intérêt. Ses souffrances, provoquées par une af-

freuse disette, viennent d'inspirer à la commission financière de la chambre des députés, l'heureuse pensée de proposer un emprunt de vingt millions pour lui venir en aide.

Le *Journal de Rome* dit que les déserteurs réfugiés sur le territoire romain, sont, pour la plupart des réfractaires plutôt que des déserteurs de l'armée piémontaise.

Jeudi dernier, soixante personnes pauvres ont diné au Vatican sur l'invitation du Pape.

Les nouvelles de Russie accordent au parti de la résistance plus d'audace et plus d'influence que jamais. « Tant que ce parti aura le dessus, écrit une personne en position d'être bien informée, la Russie ne cédera pas aux instances des puissances. Les armements se continuent ; l'époque de la grande levée approche ; les réformes sont suspendues, le gouvernement concentre ses efforts sur un seul point ; il veut aborder l'ennemi avec toutes les forces dont peut disposer le Czar. On sait en Russie que toutes les tentatives pour amener des démarches décisives contre cette puissance, se briseront devant l'attitude inerte de l'Autriche. »

Ceci est un peu plus sérieux que les discours de Francfort et que les griffonnages de Londres.

Le *Vendeeur* donne des détails sur les brutalités de la soldatesque russe en Pologne. Il cite la conduite du capitaine du génie Graff, qui a fait donner 260 coups de fouet à M<sup>me</sup> Piton, parce qu'elle ne pouvait indiquer l'endroit où se trouvait son mari, inspecteur des forêts, d'origine française.

Une nouvelle proclamation du chef polonais de Varsovie déclare que les dernières arrestations avaient pour but de forcer les notables à signer une Adresse de loyauté au Czar.

L'assemblée nationale d'Athènes vient de déclarer les membres du ministère Miaulis déchus, pour dix ans, de leurs droits politiques. Cet acte est généralement blâmé. Nous donnons plus loin, à ce sujet, l'opinion du *Constitutionnel*.

Il n'avait pas encore vu de près ces flammes profondes et immenses, cette mer de feu agitée.

Cazal fit les préparatifs de voyage. Ils allèrent en voiture jusqu'à Résina. Là ils louèrent des mulets et gravirent la montagne, accompagnés de guides portant des torches.

En peu de temps, ils atteignirent la région ravagée par la dernière éruption. Ce tableau étonna Vincent, qui ne put prononcer une parole.

Enfin, ils arrivèrent au cratère même. Vincent n'admirait pas ce qu'il avait sous les yeux ; il en était épouvanté.

« Dis-moi, Cazal, la mort n'est-elle pas préférable à la vie ? »

— Que voulez-vous dire, monsieur ? Vous regardez avec tant d'agitation dans cet abîme. Allons-nous-en.

— Par le Dieu éternel, tu as raison, éloignons-nous d'ici.

Une fois au pied de la montagne, Vincent déclara qu'il ne retournerait plus à Naples.

Il mena alors une vie errante, éprouvant pour les beautés de la nature un goût qu'il n'avait jamais montré auparavant.

Il se levait tous les jours de très-bonne heure, et voyageait à dos de mule silencieusement et concentré en lui-même, et accompagné seulement de Cazal, aussi morne que lui. Ils approchaient ainsi peu à peu des montagnes de la Calabre.

Un matin, ils cheminaient déjà lorsqu'un magnifique soleil levant vint revêtir d'un manteau d'or le sommet des montagnes et répandre un éclat vermeil dans la vallée où ils se trouvaient.

Une eau claire et rapide, étincelant comme de l'argent fondu, roulait de la montagne dans la vallée. Ce site était si riant, si agréable, on se sentait si heureux en le contemplant, que Vincent jeta un cri d'admiration.

Le roi des Hellènes est arrivé samedi à Athènes. S. M. a assisté au *Te Deum* avec les représentants des puissances étrangères ; la population lui a fait un accueil des plus sympathiques. — Espérons que cet accueil est de bon augure pour l'avènement du jeune souverain, dit le *Constitutionnel*, et que l'esprit d'ordre et le sentiment de la dignité nationale régneront là où depuis quelque temps on n'a vu dominer que les fauteurs de désordre et les coteries anarchiques.

A Corfou, le gouvernement anglais rencontre une certaine résistance de la part du Parlement ionien. Cette assemblée a protesté contre le décret qui la proroge à six mois, et déclare d'avance nulle et non avenue, toute mesure nuisible aux droits et aux intérêts des Ioniens, qui serait prise en l'absence du Parlement.

Les nouvelles de Saint-Domingue, dit le *Moniteur*, annoncent que l'insurrection conserve toujours sa gravité. Les troupes espagnoles ont remporté plusieurs victoires, mais les noirs leur ont fait éprouver des pertes importantes, et tiennent sur différents points. Environ onze mille hommes de renforts sont débarqués dans l'île.

A. LAYTOU.

## Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Athènes, 4<sup>er</sup> novembre.

Le Roi des Hellènes est arrivé hier matin au Pirée et à midi à Athènes. Sa Majesté a assisté au *Te Deum* avec les représentants des puissances. La population lui a fait un accueil des plus sympathiques.

Cracovie, 1<sup>er</sup> novembre.

Bosak a battu les Russes, le 28, entre Chmiebrisk et Kielce.

Dans le palatinat de Lublin, Wierzbicki a livré un combat avantageux, le 26, à Goscieranow.

On signale plusieurs rencontres dans le district d'Opoczno, palatinat de Radem.

Cracovie, 1<sup>er</sup> novembre.

Des lettres de Varsovie, en date du 28, portent que les Russes continuent d'opérer, pendant la nuit,

« C'est ici que je veux mourir, » ajouta-t-il un instant après, comme pour expliquer son exclamation. Cazal ne comprit qu'alors que le seul motif de leur pérégrination était le désir de trouver un endroit qui invitât à y finir ses jours.

Mais un spectacle plus beau encore attendait Vincent.

Au bord du ruisseau, une charmante petite fille jouait près d'une hutte entourée d'orangers et de cyprès au milieu de laquelle un paysan calabrais priait agenouillé devant un tableau représentant une sainte.

Cette scène réveilla chez Vincent un sentiment plein de douceur.

« Oui, Cazal, murmura-t-il, c'est ici que je veux mourir. »

Il était transporté à l'aspect de cette nature aussi splendide que riante. Il se sentait attiré vers cette enfant qui jouait, et touché à la vue de cet homme en prière.

A son approche, celui-ci se releva.

C'était Zamparelli.

Mais à peine Vincent le remarqua-t-il, tant le tableau absorbait son attention.

Comment décrire ce qu'il ressentit en contemplant cette toile ? Cette sainte, c'était Wanja, et plus encore : c'était Wanja transfigurée, la tête couronnée d'une brillante auréole, le regard rayonnant d'amour, le plus doux repos de l'âme et du cœur sur le front, et une bénédiction sur les lèvres.

Les mots manquaient à Vincent pour rendre ses pensées. D'ailleurs, il sentait plus qu'il ne pensait... il courut se jeter, comme Zamparelli, à genoux devant cette image.

C'était ce tableau, peint par Louise, que Zamparelli avait emporté en quittant Naples.

Vincent demeura dans cette vallée, retenu par la beauté de la nature autant que par cette toile.

Là, son cœur s'ouvrit à la réconciliation avec le

de nombreuses arrestations. Les prisonniers sont conduits à la citadelle. Le jour, la soldatesque arrête et détousse les passants. Les femmes qui portent le deuil sont saisies dans les rues et conduites dans les casernes.

Turin, 4<sup>er</sup> novembre.

La *Stampa* et l'*Opinione* démentent la nouvelle que le comité national de Rome ait donné sa démission.

Berlin, 4<sup>er</sup> novembre.

On mande de la frontière de Pologne que les insurgés ont brûlé le pont du chemin de fer de Piétrhow. Par suite, le train de Varsovie n'est pas arrivé.

New-York, 29 octobre.

Le général Lee a quitté Manassas ; ses mouvements sont très-mystérieux. On le croit généralement parti dans la direction du Tennessee pour aller écraser Burnside.

La disgrâce de Rosencranz vient, dit-on, de ce que ce général s'est avancé sans ordre au-delà de Chattanooga.

Le général Grant a été nommé au commandement de toutes les armées occidentales (Ohio, Cumberland, Kentucky), mais c'est le général Thomas qui remplace provisoirement le général Rosenkrantz.

Breslau, 2 novembre, midi.

On lit dans la *Gazette de Breslau* :

M. Miloutine et quatre hauts fonctionnaires russes sont arrivés de Saint-Petersbourg à Varsovie. Leur mission est de réorganiser l'administration du royaume sur le modèle des provinces russes.

Le négociant Krupecki, dont les magasins ont été dévastés lors du sac du palais Zamoycki, a été déporté à Pskow, sur l'ordre du général de Berg, bien que le conseil de guerre l'eût acquitté.

Le supérieur du couvent de Saint-Augustin, récemment occupé par les soldats russes, est mort subitement la nuit dernière.

Le *Moniteur* publie le rapport de S. A. I. le Prince Napoléon à l'Empereur sur les résultats des opérations financières de la commission chargée d'organiser la section française à l'Exposition universelle de Londres, commission dont le Prince était président.

Ce rapport révèle des faits d'un grand intérêt : ainsi la commission avait prévu qu'elle n'aurait à installer que 3,000 exposants, et à ne transporter que 2,000 tonnes. Or, le chiffre des exposants, qui n'était que de 1,700 en

monde et avec lui-même.

Les extrêmes se touchaient dans son caractère : il avait haï... il était capable de pardonner et d'oublier.

« Il faut que je quitte ces lieux, dit-il un jour à Cazal, et que je revienne une dernière fois l'ennemi de ma vie entière. »

— Monsieur, que lui voulez-vous... n'avez-vous pas encore oublié ? »

— Je veux lui tendre cordialement la main avant de mourir.

Vincent ne se laissa pas détourner de son projet, et il fallut l'exécuter.

Zamparelli partit donc, nanti de lettres, au moyen desquelles on espérait découvrir la résidence d'Armfelt.

Grâce au rang élevé de Vincent parmi les frères asiatiques et les francs-maçons, il lui était facile de se mettre en rapport avec des personnes très-haut placées. En peu de temps, il reçut tous les renseignements qu'il désirait, et il apprit qu'Armfelt se rendrait à Wismar, à une époque déterminée, sous le nom de Gullenlowe.

Il se mit donc en route pour l'y rencontrer.

En arrivant à Wismar, il pria le médecin, qui se trouva être un franc-maçon d'aller au devant d'Armfelt avec une lettre qu'il lui remit. Le docteur accéda volontiers la prière d'un frère qui lui disait : « Par là vous ne me rendez pas seulement un service important, mais encore vous remplirez mon dernier désir ici-bas. »

Les fatigues du voyage avaient épuisé les forces de Vincent ; il se plaça sur son séant dans son lit quand il entendit Armfelt s'approcher.

« Je sens, dit-il à Cazal, que je touche à ma dernière heure. »

Au même moment, Armfelt et Doring entrèrent. Voyant l'état de faiblesse de Vincent, ils s'avancèrent avec précaution et sans bruit.

« Quel n'a pas été mon désir de vous voir, baron,

## FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 4 novembre 1863.

## VINCENT

Roman historique

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

57

CHAPITRE XX

SAINT-DOMINIQUE MAJEUR.

(Suite.)

Quand Wanja avait soulevé son voile dans l'église des Dominicains, Vincent avait éprouvé un sentiment tout à fait nouveau pour lui. Elle lui était apparue comme une sainte.

Lorsqu'elle avait laissé retomber son voile, Vincent s'était caché le visage dans ses mains, comme pour conserver l'image de Wanja... et puis il s'était précipité au-dehors.

De ce moment, Vincent ne se trouva plus bien chez lui. Il voulut quitter la ville pour les champs et la riante nature.

« Où irons nous ? lui demanda Cazal.

— Au Vésuve. »

La reproduction est interdite.

1851, s'est élevé en 1862 à 5,779 et le poids des colis à 2,219 tonnes, et le nombre des jurés, fixé d'abord à 36, a dû être porté à 65.

Malgré cet accroissement de charges, non-seulement le crédit voté n'a pas été dépassé; mais encore une économie importante a été réalisée, grâce à l'ordre sévère établi dans les détails des services et au soin qu'a pris la commission de n'employer à chaque phase de ses opérations successives, que le personnel strictement nécessaire.

On lit dans le *Constitutionnel* :  
Depuis quelques jours on a pu lire certaines correspondances reproduites par plusieurs journaux français et étrangers et s'efforçant de semer l'inquiétude dans le public en donnant du Mexique les nouvelles les plus fausses. Ceci nous rappelle qu'avant l'annonce de la prise de Puebla, des bruits alarmans avaient été répandus de la même manière. Les mesures avaient été prises pour que ces nouvelles arrivassent en France au moment des élections. Un retard inattendu a déjoué ce calcul, et les nouvelles sont arrivées après l'événement sur lequel on espérait les faire agir. N'y aurait-il pas aujourd'hui une combinaison analogue en vue de l'ouverture des Chambres? Cette fois-ci seulement, au lieu d'arriver trop tard elles arrivent trop tôt; comme les autres, elles recevront le plus prochain et le plus complet démenti.

Une dépêche de Marseille nous apporte une nouvelle à laquelle nous ne pouvons croire. L'assemblée hellénique aurait déclaré déchu de leurs droits politiques pour dix ans, les membres de l'ancien cabinet Miaulis.

Le cabinet Miaulis avait donné sa démission dans les premiers jours de 1862. Pendant que le roi Othon délibérait sur la formation d'un cabinet, l'insurrection de Nauplie éclata. Les ministres démissionnaires eussent commis une lâcheté détestable si, dans cette crise, ils avaient trahi à la fois la couronne et leur pays. Ils restèrent donc pour faire tête au danger; on sait avec quelle énergie ils combattirent l'insurrection, avec quelle modération ils usèrent de la victoire.

Dès le lendemain de la chute de Nauplie, le 21 avril, le cabinet qui ne s'était considéré que comme intérimaire, qui avait été retenu à son poste par une nécessité d'honneur, réitéra sa démission. Elle ne fut pas acceptée. Le 17 mai, nouvelle et plus pressante démarche des ministres pour obtenir de se retirer. Cette fois, le roi Othon y consentit. Ainsi le ministère Miaulis n'était plus aux affaires quand eut lieu la révolution d'octobre.

Et maintenant, on proscrirait des hommes coupables d'avoir fait leur devoir avec un tel courage et un tel désintéressement!

Dans le premier emportement d'une victoire inespérée, dans le premier emportement des passions révolutionnaires, toujours avides de vengeance et de représailles, on aurait compris, sans l'excuser, une mesure de rigueur temporaire contre les anciens ministres de la royauté déchu. Mais, après une année entière, aujourd'hui que les colères sont amorties, les esprits calmés; aujourd'hui qu'un jeune et noble prince, chèrement attendu de toute la nation grecque, aborde sur cette terre ensanglantée par de stériles révolutions, avec une mission de paix, de conciliation et d'ordre, l'acte de l'assemblée hellénique est un acte d'indignité.

dit Vincent; mais sa voix trahissait ses sentiments de réconciliation.

« Quel bonheur tout particulier de vous voir aussi, Doring, continua-t-il. Je ne l'avais pas espéré. »

« Tout-à-coup un mouvement nerveux vint contracter ses traits et il s'interrompit. »

« Monsieur, dit Cazal, vous vous trouvez plus mal... Vous êtes agité. »

« Non, Cazal. Que voulez-vous dire... Avez-vous lu mes papiers, Doring? »

« Depuis notre séparation, c'est aujourd'hui, pour la première fois, que j'ai rencontré le baron Armfelt. »

« Vraiment? Ah! mon Dieu, je te rends grâce d'avoir permis que je sois présent dans cette occasion. Ouvrez ce portefeuille et tirez-en les papiers. Je sens qu'il ne me reste que peu de moments... il faut les mettre à profit. »

Doring ayant obéi, Vincent le pria de lire ces documents.

Le cœur du jeune homme était violemment agité. L'heure était venue où il allait apprendre le secret de sa naissance. Sa voix tremblait; il perdit un instant l'usage de la parole. Ce moment était le plus important de sa vie. Son regard se voltait, l'image de Louise perçait parmi les mille pensées qui se croisaient dans son esprit.

Doring commença sa lecture.

Cet écrit peignait sous de vives couleurs l'amour d'un anonyme pour la femme de Vincent, l'infidélité de celle-ci, et le divorce qui s'en était suivi; ensuite, et avec plus de vivacité encore, l'espérance de la jeune femme divorcée de conclure un nouveau mariage avec l'homme qu'elle ne considérait pas comme un simple mortel, mais qu'elle adorait comme un Dieu; puis, ses sentiments lorsqu'elle se préparait à l'union résolue... lorsqu'arriva le jour du mariage, lorsqu'elle mit sa parure nuptiale... lorsqu'elle se rendit à l'église pour la cérémonie... mais

niquité inconcevable, qui fait douter à la fois de son patriotisme et de son sens politique! Il n'y a déjà que trop d'esprits en Europe portés à penser mal de la Grèce, sans que les Grecs s'appliquent eux-mêmes à en augmenter le nombre!

Les lettres et les journaux d'Athènes ne permettent malheureusement plus de douter sur le vote injusticiable que le télégraphe nous annonçait hier.

Voici le décret en question :

« Les membres du ministère du sang du 13 février 1862, MM. Miaulis, C. Christopoulos, D. Botzaris, M. Potlis, Eustache Simos et André Coundouriotis sont privés des droits civils pour dix ans. »

Ce décret n'est précédé d'aucun considérant. Mais un député de Smyrne, dans un exposé justificatif de la motion, a déclaré qu'il fallait faire un exemple, pour qu'à l'avenir il ne se rencontre plus d'hommes, en Grèce, assez hardis pour combattre les vœux du peuple, ces vœux fussent-ils traduits par des émeutes et des insurrections.

En vain le petit nombre d'hommes de sens que compte l'assemblée hellénique ont fait des efforts désespérés pour ramener à la raison leurs collègues dans l'égarément: une satisfaction était exigée par les insurgés de Nauplie, qui forment une grande partie de la majorité; leur opiniâtreté furieuse a prévalu, et le décret a passé à 110 voix contre 75; 19 membres se sont abstenus.

Le journal grec le plus populaire et le plus justement accrédité fait sur ce sujet ces sages et douloureuses réflexions: « Nous ne plaiderons pas la cause des condamnés, mais nous nous élevons contre la compétence des juges, dont pas un n'eût osé jeter une boule noire dans le plateau où étaient pesées les destinées des malheureux proscrits, si, entre eux tous, il s'en fût trouvé un seul assez hardi pour oser dire en face à ces collègues: « Que celui qui n'a rien à se reprocher, lance la première pierre. » Les très-jeunes représentants ont seuls peut-être voté d'après leur conscience. Entrés d'hier dans la vie politique ils sont encore purs. Mais à eux leur innocence, qui n'a pas encore été éprouvée par aucune tentation, ne leur donne pas le droit de condamner. Ce droit, ils l'auront acquis, quand, après une carrière politique, plus ou moins remplie, ils pourront se dire, en déposant un portefeuille: « J'ai été ministre en Grèce sans trahir les libertés de la nation en faveur de mes intérêts. »

A. GRENIER.

S. A. I. le prince Napoléon vient d'adresser la lettre suivante à M. Louis Belmontet, à l'occasion de son ode: *Dieu le veut!* en faveur de la Pologne.

Paris, le 19 octobre 1863.

Mon cher monsieur Belmontet, J'ai reçu vos vers sur la Pologne et je les ai lu avec beaucoup d'émotion et d'intérêt. Dieu veuille que votre voix soit entendue et que la France ne laisse pas égarer ce malheureux pays qui nous a toujours été si dévoué. J'espère que vous mettrez bientôt votre vote comme député d'accord avec la pensée chère et heureuse du poète.

Recevez, mon cher monsieur Belmontet, l'assurance de mes sentiments très-distingués. NAPOLÉON (Jérôme).

aussi lorsqu'elle attendit vainement l'époux auquel elle appartenait déjà de toute son âme.

Personne n'était encore nommé.

Quand Doring en fut arrivé là, Armfelt se leva.

Ces événements étaient retracés dans un langage si expressif et si ardent qu'ils devaient nécessairement produire une profonde impression.

D'un signe de la main, Armfelt demanda le silence.

« Doring, dit-il, ce que vous venez de lire est vrai. Je connais les faits et celui qui est dépeint là comme un infidèle et un perfide; mais il a le droit de se défendre. Ecoutez-moi. Il était heureux aussi parce qu'il aimait, heureux à la pensée de presser bientôt dans ses bras l'objet de son profond attachement. Lui aussi il monta en voiture pour aller rejoindre sa fiancée, sa déesse dans le temple... Mais, dans l'excès de son bonheur, il ne fit pas attention à la direction que l'on prit, et lorsqu'enfin il porta ses regards au dehors, on l'avait déjà conduit loin de la ville. Un ami influent, qui désapprouvait ce mariage, avait secrètement gagné le cocher et enlevé le fiancé. »

Quand ce dernier s'en aperçut, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour revenir sur ses pas... mais n'importe, je sais que déjà il s'en est expliqué d'une manière très-satisfaisante. Continuez, Doring. »

L'écrit rapportait ensuite comment le mari divorcé, qui aimait toujours sa malheureuse femme, avait cherché à sauver son honneur quand elle avait donné le jour à un fils; comment cet enfant, arraché à sa mère, avait été confié à un franc-maçon d'un grade supérieur, par l'entremise duquel on désirait qu'il fût porté en Suède pour y être élevé dans une maison considérée; comment ce franc-maçon mourut si subitement qu'il ne put rendre compte de sa mission, de sorte que, pendant un grand nombre d'années, on ignora où se trouvait l'enfant. Des recherches furent poursuivies sans résultat. Mais ce ne fut que dans une excursion à Stockholm, que,

Le *Times* constate que les associés d'une entreprise malheureuse se séparent rarement après la conclusion aussi bons amis qu'auparavant. Il fait le tableau de la défaite infligée aux trois puissances par la Russie. Celle-ci a continué, malgré toutes les remontrances, à fusiller, pendre et piller.

Les puissances n'ont pas séché une seule larme en Pologne. Elles n'ont pas empêché de verser une seule goutte de sang. Par leur intervention elles ont fait un point d'honneur à la Russie d'écraser l'insurrection avec rigueur. Les Russes n'auraient craint, en faisant grâce, d'obéir à une sommation étrangère.

L'intervention des puissances a excité le patriotisme Moscovite à la cruauté et à la violence.

L'insurrection polonaise continue malgré la saison d'hiver, et elle continuera jusqu'au printemps parce qu'elle compte sur l'intervention étrangère.

Cette espérance est-elle fondée? L'Angleterre a sagement agi en choisissant l'insulte subie plutôt que la guerre affrontée. L'Autriche a plus de raisons que l'Angleterre d'agir en faveur des Polonais, mais ses finances et l'agitation de ses provinces l'empêcheront probablement de prendre à la question une part active.

Tout l'espoir de la Pologne repose sur la France. Faut-il s'attendre à une période d'assurances pacifiques et préparatifs de guerre comme en 1859? ou bien la France, avec ses 600,000 soldats et avec la mission de redresser les torts faits aux nationalités, va-t-elle perdre la renommée acquise et tomber au niveau de l'Angleterre en entrant dans la vie prosaïque des affaires?

La guerre pour la Pologne est populaire en France. L'Empereur verra peut-être moins d'inconvénient à s'embarquer seul dans les incertitudes de la guerre qu'à risquer la désapprobation de ses sujets.

Quelle que soit sa décision, la faute en sera toujours à l'Angleterre, si la France se décide pour la paix, elle accusera la dureté de cœur de l'Angleterre qui a voulu participer au succès, tant qu'il y a eu du succès à espérer par les paroles, et qui trahit la cause commune dès que le danger apparait.

Si la France se décide à la guerre, on comparera la vigueur chevaleresque de la France à l'inactivité froide et calculée de l'Angleterre.

Nous n'avons pas à attendre des compliments, et quoique nos intentions aient été bonnes, nous n'aurions pas de raison de nous plaindre. Nous aurions appris pour l'avenir qu'une intervention n'est pas une chose agréable, à moins qu'on ne soit prêt à agir et que lorsqu'on est résolu à ne rien faire, il vaudrait mieux se taire.

Pour extrait : A. LAYTOU.

On lit dans l'*Aigle* de Toulouse :

« Une erreur de mise en page, extrêmement regrettable, nous a fait reproduire dans notre numéro du 11 octobre dernier, une correspondance de Rome au sujet de laquelle nous devons à nos lecteurs quelques loyales explications. »

Dans cette malencontreuse correspondance, se trouvaient des assertions fausses et injurieuses contre la personne d'un de nos plus éminents prélats, de Monseigneur l'archevêque de Montpellier.

grâce aux francs-maçons et à de nouveaux confédérés, acquis par l'ouverture d'une loge de frères asiatiques, on réussit enfin à tomber sur quelques papiers, qu'un Finnois Ek de Ringstaholm, avait en sa possession, et qui firent retrouver la race de l'enfant. Un vieux marin suédois l'avait recueilli dans un voyage en Allemagne, et n'avait pu obtenir que quelques renseignements mystérieux et incomplets qui lui avaient fait considérer la naissance de l'enfant comme un secret appartenant à la haute franc-maçonnerie. N'ayant plus entendu parler ensuite de la personne qui lui avait confié, il avait résolu enfin de s'adresser à Gustave III, et il avait chargé Ek de Ringstaholm d'une lettre pour le roi et de plusieurs autres papiers importants.

Doring reconnut son père adoptif dans le vieux marin, et le lecteur sait déjà ce qu'étaient devenus les papiers.

Enfin, cet écrit dépeignait, en traits énergiques, comment une courte entrevue avait eu lieu à Stockholm entre la mère et le fils, sans que ce dernier se doutât cependant à qui il parlait.

En lisant, Doring prenait à peine le temps de respirer. Ces lignes étaient brûlantes pour lui. Chaque mot embrasait son âme, et plus il avançait, plus il se sentait enflammé. Quoiqu'il sût que l'écrit ne concernait que lui seul, il y cherchait cependant un nom, mais en vain.

Il s'arrêta un instant, et parcourut du regard ce qu'il cherchait avec tant d'anxiété.

Vincent sentit que son heure était venue.

« Baron Armfelt, dit-il et vous Doring... venez... j'ai un mot à vous dire. »

Tous deux s'approchèrent du lit et considérèrent le moribond en silence.

« Vous avez vu votre mère, dit enfin Vincent à Doring. »

« Oui. »

« Le caractère sacré, les lumières, l'élevation des sentiments qui distinguent l'illustre pontife de l'Eglise de Montpellier, méconnus de la manière la plus odieuse, l'ont placé depuis longtemps au-dessus des insinuations d'une malveillance coupable; mais nous nous devons à nous-mêmes de protester énergiquement contre des paroles qui n'ont trouvé accès dans nos colonnes que par l'effet d'un déplorable malentendu. »

« Nous tenons à honneur de dire que nous regrettons vivement qu'une pareille correspondance ait été insérée dans notre numéro du 11. Nous nous empressons donc d'infliger un démenti formel à toutes ces assertions qui viennent expirer aux pieds de Sa Grandeur et sans que Monseigneur l'évêque de Montpellier ait daigné nous demander cette juste réparation, nous avons hâte de lui accorder la satisfaction qui lui est due à tant de titres, en renouvelant nos protestations contre les assertions de notre correspondant. »

R. VALLADIER.

On lit dans la *Presse* :

« M. Nadar a le corps couvert d'ecchymoses et une fracture de la partie inférieure du péroné. Son état exige les plus grands soins et un repos absolu; aussi sera-t-il obligé de garder le lit pendant au moins quinze jours encore. Il doit cependant se faire transporter dans une huitaine de jours à Londres, où l'ont précédé son ballon et la nacelle. Le *Géant* devra être exposé dans le palais de Sydenham, et si l'état de M. Nadar le lui permet, il fera plusieurs ascensions en Angleterre. »

« M<sup>me</sup> Nadar, quoique très souffrante encore, est aussi bien que le comporte son état. L'appartement de M. Nadar ne désemplit pas d'amis et de personnages haut placés qui s'intéressent à sa grande entreprise, et viennent prendre des nouvelles des blessés. »

« M. de Saint-Félix n'a pu être transporté à Paris. Il restera à Hanovre quelques jours encore. »

### Chronique locale.

La rentrée du Tribunal de Cahors a eu lieu hier matin, 3 novembre, à dix heures. Les magistrats qui le composent se sont rendus en corps à l'église Cathédrale, pour y entendre la messe du Saint-Esprit. Le Tribunal s'est ensuite réuni en audience solennelle, au palais de justice, et sur la réquisition de M. le Procureur impérial, il a déclaré ouverte l'année judiciaire 1863-1864.

Par décision du 27 octobre dernier, M. le Ministre des finances a fixé la superficie des terrains sur lesquels on pourra planter du tabac, en 1864, dans le département du Lot, à 1,500 hectares en principal, non compris 300 hectares qui pourront être cultivés en excédant, comme représentant le 5<sup>e</sup> de tolérance mentionné dans l'art. 193 de la loi du 28 avril 1816, soit en totalité 1,800 hectares.

Cette décision porte, comme toujours, le nombre de pieds à planter, par hectare, à 10,000, non compris le 5<sup>e</sup> de tolérance autorisé par la loi, au moyen duquel le nombre de pieds à planter par hectare peut être élevé à 12,000.

La superficie autorisée, l'année dernière, n'é-

« Voici quelques-uns de ses papiers qui confirment complètement votre naissance et vous mettent en possession de la partie disponible de sa fortune. »

« Vous ne me parlez pas de mon père... oh! dites-moi... dites-moi qui est mon père! »

« Apprenez d'abord qui l'a persécuté... l'a haï... l'a maudit... »

Vincent se passa la main sur le front comme pour dissiper un sombre nuage.

« Cet homme, ajouta-t-il, c'est moi! »

« Et mon père? »

« Le voici... »

Et il désignait Armfelt.

Le baron l'avait deviné, et il ouvrit les bras. Doring, qui voulait se précipiter sur son cœur, restait néanmoins immobile. En ce moment, toutes ses pensées l'avaient abandonné, il n'était que sentiment.

Vincent comprit très-bien ce qui se passait en lui. « Serrons-nous la main en signe de réconciliation, dit-il à Armfelt. Je vous ai haï... persécuté... pardonnez-moi. »

La main du baron reposait dans celle de Vincent; Doring se jeta dans les bras d'Armfelt.

Son âme n'était remplie que d'une seule et douce pensée, celle qu'il possédait un père; il ne se souvenait pas même de Louise en ce moment.

« Ma vie a été orageuse, continua Vincent; mais le soir en est paisible et beau. Cazal... tire les rideaux, afin que je puisse jeter encore une fois un regard sur le soleil! »

Les émotions de cette dernière demi-heure avaient épuisé ses forces... »

« Le soleil... »

Cazal obéit.

« Qu'il est magnifique, qu'il est chaud et doux! Quelle belle heure! s'écria Vincent. »

En ce moment, Doring ne pensait qu'à Louise... il ne se rappelait même plus qu'il avait retrouvé son

taut que de 1.488 hectares : c'est donc une augmentation de 12 hectares, en principal, qui est accordée au département.

Tout nous fait espérer qu'on ne s'arrêtera pas là et que cette superficie sera encore augmentée l'année prochaine.

Par décision de ce jour l'administration a décerné des éloges et accordé une gratification de 40 fr. au sieur Cépède (Jean-Baptiste), maître-charpentier, de Gramat, pour avoir retiré du gouffre de Padirac, le cadavre du sieur Bousquet, qui s'y était précipité pendant un accès d'aliénation mentale.

La fête de la Toussaint a été célébrée, dimanche dernier, dans toutes les églises de Cahors, avec la pompe accoutumée. Les pensionnés de la ville, ainsi qu'un grand nombre de personnes pieuses se sont rendus, lundi, au cimetière pour y prier en mémoire des morts.

M. le grand-vicaire Blaviel a prêché, le jour de la Toussaint, un beau discours sur le bonheur des saints.

« Ce bonheur, nous a dit le prédicateur, ne peut s'obtenir que par la triple sainteté de l'esprit, du cœur et du corps.

« La sainteté de l'esprit, a-t-il ajouté, exclut l'erreur. — Je sais qu'il y a une erreur, qui est innocente, parce qu'elle est involontaire ; mais la bonne foi qui l'excuse est-elle bien commune ? Nous n'osons l'affirmer. Où sont, en effet, ceux qui aiment sincèrement la vérité, qui la cherchent avec ardeur et qui sont disposés à lui faire tous les sacrifices ?... La vérité catholique est-elle donc si difficile à trouver ? L'Eglise, qui la proclame, n'est-elle pas, selon la parole de notre divin Maître, cette cité, bâtie sur le sommet de la montagne et par conséquent visible à tous les yeux ? N'est-elle pas ce grand arbre, dont l'existence bientôt vingt-fois séculaire, a résisté à tous les orages, tandis que les branches qui s'en sont séparées décheussent à l'écart ? Cela ne suffit-il pas pour éclairer ceux qui ne veulent pas obstinément fermer les yeux à la lumière ? etc., etc. »

On comprend que nous ne faisons pas ici de plus longue citation. Nous nous contenterons de dire que tout, dans ce discours, a été plein, solide, véhément, et que plusieurs morceaux ont été de la sublime éloquence.

Le poète Jasmin, dont nous avons annoncé la venue à Cahors dans le courant du mois d'août dernier, n'avait pu réaliser sa promesse par des causes, indépendantes de sa volonté. Des personnes bien informées nous apprennent qu'il sera au milieu de nous vers la fin du présent mois, au plus tard, dans les premiers jours de décembre. Nous sommes heureux de nous convaincre que ce retard ne doit pas contrarier nos espérances ; et le public de Cahors sera, nous n'en doutons pas, aussi impatient que jamais, de faire accueil au Poète agenais, si justement populaire.

Il circule en ce moment, à Cahors, plusieurs pétitions, relatives à la reconstruction de la halle, qui se couvrent de signatures. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire quant à présent, mais nous appelons de tous nos vœux le succès de l'une d'elles tendant à faire donner aux revendeuses et aux marchands forains, un abri contre les intempéries auxquelles ces industriels sont journellement exposés.

père.  
« Pauvre Louise ! soupira-t-il.  
→ Un nuage assombrit le soleil, dit Vincent ; quand il disparaîtra... alors...  
— Alors, pensait aussi Doring.  
— Alors, mon âme s'envolera.  
— Alors s'envolera aussi mon pigeon blanc avec une feuille de lis sous son aile. »  
Le nuage se dissipa de nouveau : mais l'âme de Vincent s'envolait vers les régions paisibles de la lumière, et Doring suivait douloureusement du regard le pigeon blanc près de disparaître à ses yeux. Cazal ploya le genou devant le lit de Vincent décédé.  
« Mon fils, où vas-tu ? demanda Armfelt à Doring. Celui-ci ne savait que répondre.  
« Viens sur mon cœur, ajouta le baron. »  
Et Doring se précipita dans les bras de son père.

Armfelt, condamné à mort du chef de haute trahison, et qui avait échappé, avec l'aide de la cour des Deux-Siciles, au bâtiment envoyé à Naples pour se saisir de sa personne et le transporter à Stockholm, se réfugia en Russie.

Doring retourna en Suède.  
Le comte Posse ne tarda pas à tomber malade. Dans le délire de la fièvre qui précéda sa mort, il prononçait souvent avec anxiété le nom de Doring, et sa fille lui promit, pour adoucir ses derniers moments, de ne jamais appartenir à Maurice.

Elle tint parole et se voua au célibat.  
Ce fut elle-même qui fit cette douloureuse confidence à Doring, la seule fois qu'ils se revirent.

FIN.

La police a visité ce matin, à Cahors, les boulangeries, elle s'est vue dans la nécessité de dresser procès-verbal contre quelques boulangers, pour défaut de poids ou de mauvaise cuisson.

On écrit d'Arles au *Messager de Provence* :  
« La liberté de la boulangerie a cessé d'être lettre morte, et nous nous ressentons depuis trois jours de ses bienfaits.

« Un boulanger intelligent s'est mis à vendre son pain par les rues à 5 centimes au-dessous de la taxe de ses confrères. Comme vous le pensez, les pratiques ont été nombreuses, d'autant plus que le pain était d'excellente qualité, et, par ce mode de vente, porté à domicile.

« Le syndicat, qui n'est mort que dans l'arrêt de M. le maire, s'est immédiatement réuni, et a décidé qu'il fallait tenir tête à cette malencontreuse concurrence. Depuis lors, nous payons le pain 35 centimes : 3 centimes au-dessous de la taxe officieuse, 5 centimes au-dessous de la taxe généralement adoptée.

Samedi soir, le sieur Mercadier (Léonard), cultivateur, de St-Ceré, revenait par un temps très-obscur chez l'un de ses fils, lorsqu'arrivé sur la place du Gravier, il voulut passer le pont ; ce malheureux, ayant pris une fausse direction, tomba dans le lit du canal et se fit une forte blessure à la tempe qui lui a occasionné la mort.

Dans le courant du mois dernier, un vol d'une somme d'environ 40 fr. a été commis, à l'aide de fausses clefs, dans le tronc de la fabrique de l'église de Donelle. Le coupable n'est pas connu.

A la même époque, un vol d'une somme de 270 fr. a été commis à Albas, au domicile et au préjudice du sieur Siméon (Pierre). On espère trouver le coupable.

Décidément Mathieu de la Drôme a raison. Après un été de St-Martin magnifique, quoiqu'un peu aventif, le temps se met à la pluie, et s'il faut en croire la vieille expérience de nos vigneron, le ciel nous réserve, pour les premiers jours de novembre, de nombreuses averses.

Le 29 octobre dernier, des lavenses ont retiré des eaux du Lot, dans la commune de Fongrave, un enfant nouveau-né, du sexe féminin. Le médecin chargé de faire l'autopsie du cadavre a déclaré que cette enfant était née viable et constaté qu'elle avait à la tête les marques d'une forte blessure faite avec un instrument contondant. Dans son opinion, cette blessure aurait occasionné la mort.

Malgré toutes les recherches, on n'a pu, jusqu'à ce jour, découvrir l'auteur de cet infanticide. (J. de Lot-et-Garonne)

On nous écrit de Vayrac :  
Le trafic du bétail, la branche la plus importante du commerce de nos foires, a, chaque année, un certain retentissement à l'époque des travaux des champs.

Aussi a-t-on vu la foire de Vayrac, 2 novembre, moins grande et moins active pour la vente des bœufs de toute espèce, que celles qui s'y tiennent au printemps.

Sous la halle, le froment s'y est vendu de 19 à 21 fr ; le seigle, de 13 à 14 fr ; les marrons, de 5 fr. à 5 fr. 50 l'hectolitre ; le chanvre, de 49 à 51 fr. les 50 kilos.

Détester le progrès, ce n'est pas cesser pour cela d'être brave homme, ainsi que nous le fait voir un bon paysan du lieu de Lafon, commune de Saint-Denis.

Aucune valeur pécuniaire n'aurait consolé cet homme de la dégradation que le remblai de la route départementale, n° 3, fit à la partie nord de sa maison, il y a trente ans près.

Ce n'est pas qu'il manquât ni d'esprit ni de gaieté, pas un autre de la commune, ne vous aurait raconté, dans les longues veillées d'hiver, autant d'histoires de loups-garous, de revenants, de fantômes du temps passé. Il vous aurait parlé de la tradition séculaire du Puy-d'Issou, qui se dresse, comme un fantôme, à quelque centaines de mètres de sa demeure.

Mais il détestait les larges routes comme emportant trop de terrain à l'agriculture.

Et voilà que la Compagnie d'Orléans lui enterra, pour ainsi dire, par le remblai de son chemin de fer, la partie levant de sa maisonnette ; le remblai du chemin latéral à la voie ferrée, lui combla la partie du couchant, tandis que la gare lui remblaie le midi de son jardin attenant la maisonnette.

La gare de Saint-Denis a une certaine impor-

tance, et dessert directement les cantons de Souillac, de Martel, de Vayrac, de Bretenoux, de Saint-Ceré et de Beaulieu, dans la Corrèze.

Plusieurs spéculateurs se sont présentés pour acheter la petite maison, avec le jardin, de 6 à 7 ares, y attenant.

Aucune offre de leur part n'a ébranlé la volonté résolue de ce paysan. « Mon père, a-t-il dit, est né dans cette maison ; mon père y est mort ; ces noyers sont témoins de mon enfance et des promesses que mes beaux-frères ont faites à mes sœurs, et c'est sous ce laurier que ma mère m'a bercé étant tout petit enfant.

Ma maison est mon bonheur ; à aucun prix je ne veux la vendre, je ne la céderais qu'à la force, j'y suis né, j'y veux mourir.

Et le paysan y est mort il y a quelque mois.

On sait que du 1<sup>er</sup> octobre de chaque année au 15 janvier de l'année suivante, les possesseurs de chiens doivent faire à la mairie une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

L'infraction aux prescriptions contenues dans la loi est punie d'une peine qui consiste dans un accroissement de taxe dont est passible : 1<sup>o</sup> celui qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'a pas fait de déclaration incomplète ou inexacte. Dans le premier cas, la taxe est triplée, et dans le second elle est doublée pour les chiens non déclarés ou qui ont été portés avec une fausse désignation.

Nous croyons savoir que M. le ministre des travaux publics a invité les compagnies de chemins de fer à étendre aux troisième classes le bénéfice de compartiments spéciaux pour les dames, bénéfice exclusivement réservé jusqu'ici aux première et deuxième classes.

La *Gazette des Tribunaux*, faisant allusion à trois enfants qui avaient essayé de faire dérailler un convoi, rappelle de nouveau à cette occasion l'article 16 de la loi de 1845, ainsi conçu :

« Quiconque aura volontairement détruit ou dérangé la voie de fer, placé sur la voie un objet faisant obstacle à la circulation, ou employé un moyen quelconque pour entraver la marche des convois ou les faire sortir des rails, sera puni de la réclusion ; s'il y a eu homicide ou blessures, le coupable sera, dans le premier cas, puni de mort, et, dans le second de la peine des travaux forcés à temps. »

Dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de la vie des voyageurs, les administrations des chemins de fer devraient faire afficher cet article de la loi dans l'intérieur des gares et à l'extérieur.

La loi est souvent une lettre morte pour bien des personnes : c'est une raison de plus pour la mettre à la portée de tous. Tel que la prison n'effraie pas, reculerait devant le baigne.

Mairie de Cahors.

**Taxe officieuse du pain**

(Du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 1863)

Publiée en exécution de l'arrêté municipal du 21 octobre 1863.

- 1<sup>o</sup> Pain blanc (1<sup>re</sup> qualité), bluté à 25 p. o/0... 31 c.
- 2<sup>o</sup> Pain bis blanc (2<sup>e</sup> qual.), bluté à 20 p. o/0... 28 c.
- 3<sup>o</sup> Pain bis (3<sup>e</sup> qualité), bluté à 15 p. o/0... 26 c.

Cahors, le 31 octobre 1863.

Le Maire, Bessières.

**MM. les Boulangers trouveront au Bureau du Journal du Lot, rue de la Mairie, 6, des Etiquettes pour la taxe du pain.**

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

**Départements.**

On lit dans le *Courrier de la Gironde* :

Jasmin à Saint-Macaire.

Lundi dernier, la ville de Saint-Macaire était en fête ; la population tout entière était sur pied ; un concours inusité d'élégantes voitures se pressait aux abords d'une salle coquettement pavoisée, et bientôt, dans cette vaste enceinte, trop étroite pour une si grande foule, prenait place un public avide d'entendre l'illustre poète gascon Jasmin, qui venait de nouveau prêter, à la chapelle de l'hospice de Saint-Macaire, l'appui de sa muse inspirée. La fanfare de la ville et son délicieux orphéon ajoutaient à l'éclat de la solennité.

Le poète a été d'abord salué par les chants des jeunes enfants de l'école des Sœurs, qui, avec des voix charmantes, ont payé, en très-jolis vers, le tribut de la reconnaissance de l'hospice. Puis, le poète s'est emparé de son auditoire, et pendant cinq heures, rapides comme des minutes, il l'a tenu palpitant, ému, riant et pleurant tour à tour, avec cinq de ses meilleurs poèmes : *le Médecin des Pauvres, le Maçon, Mes Souvenirs, les Jumaux, Marthe la Folle*, etc., etc.

Heureux poète ! qui jamais ne laisse distraire

son auditoire, qui toujours le tient suspendu à ses lèvres par les liens d'une invincible sympathie, et qui, tout à la fois poète et apôtre, aux bravos enthousiastes de la foule sait ajouter la bienfaisante rosée de la charité pour les malheureux.

Jasmin avait quitté les vendanges de sa chère petite vigne (sa *bignôto*) pour venir à Saint-Macaire ; il avait donc laissé la cueillette des grappes savoureuses de son ermitage pour venir cueillir celles plus savoureuses encore de la charité. Cela lui a donné l'occasion d'un impromptu charmant, que nous reproduisons sans commentaires : l'esprit, le cœur, la poésie y débordent :

Mas bregnos fôro de ma bigno.

Sen Macari tant bièl, noblo et fresco biloto mon bièl  
Doun l'orfeoun deja famus  
A tan médaillos d'or qu'on nou las counte plus,  
As boulgut qu'à ta fêsto ajustessi ma nôto.

Precizomen anby, dilus !  
Jour de bregnos dins ma bignôto...  
Sey partit saquela ; per tu, dambé plazé,

Ey tout quittat : panès, bregnayres,  
Grus foundens, touno rullo et eubat déjà plé  
A fa desparrica tous ceoucles trop sarrayres,  
Et me baci quistan dins touo brès, à bèl tal.

Grunos d'or per touo Espital !  
Oh ! de la caritat desplégué las ensegnos !

Dounas, bailla-métouts ! moung ran pay qu'es al Cel, (\*)  
Me crido, co rizen et la grumillo à l'èl :

« Fil, se pel l'Espital aplessen touo capèl,  
N'aouras pas de pu bèlos bregnos ! ! »

Par une attention délicate, l'orphéon a charité au poète la *chanson gascone* de Laurent de Rillé, où, dans l'énumération des jolies villes qui bordent la Garonne, on n'oublie pas le *riant jardin d'Agén où fleurit le jasmin*. On comprend les applaudissements redoublés qui ont accueilli cette charmante phrase dite avec une verve vraiment entraînant.

Jasmin, heureux de cette splendide réception, a été, si on peut le dire, supérieur à lui-même dans cette séance ; jamais nous ne l'avons vu plus pathétique, plus inspiré. La recette a été superbe, elle s'est élevée à près de douze cents francs.

Le soir, l'infatigable poète récitait son poème français d'*Helène* devant un auditoire d'élite ; et là, les quelques privilégiés qui l'écoutaient admiraient ce talent si souple et si étonnant par sa variété, sa fécondité, qui a su donner à Marthe et à Françoïsette, ces deux simples filles de la Garonne, une rivale dans *Helène* qui parle si bien la langue des grandes dames et des grands poètes.

En somme, cette journée a été bonne pour les trois nobles sœurs qui rapprochent l'homme de Dieu : la *poésie*, la *musique* et la *charité*. Toutes les trois ont tressé à Jasmin une magnifique couronne qui vivra dans les souvenirs du poète comme dans celui des ses auditeurs.

(\*) On sait que le grand-père du poète mourut à l'hôpital d'Agén.

Pour la chronique départementale : A. LAYTOU

**Nouvelles Étrangères.**

ITALIE.

Rome, 30 octobre.

Le *Journal de Rome*, démentant une assertion des journaux italiens, déclare que les déserteurs réfugiés sur le territoire romain sont pour la plupart des réfractaires plutôt que déserteurs de l'armée piémontaise. Quatre vingt-cinq d'entre eux se trouvent au dépôt des vétérans. Le gouvernement pontifical considère toujours comme sujets les déserteurs provenant des provinces envahies. Le *Journal de Rome* dit enfin que la liberté refusée aux réactionnaires napolitains, détenus en prison, dément suffisamment l'accusation lancée contre le gouvernement pontifical de protéger la réaction.

POLOGNE.

On lit dans la *Gazette de Pologne* :

« Les Polonais exaspérés se précipitent dans les mêlées avec plus d'impétuosité que jamais ; les Russes pensent que les rigueurs de l'hiver ne tarderont pas à seconder leurs efforts pour arriver à la dispersion et à la destruction complète des insurgés, en les contraignant à sortir des forêts et à se présenter en rase campagne.

« La *Gazette de Lemberg* signale le nouveau mode inauguré par les Russes pour faire la guerre : les patrouilles russes, chargées de parcourir les forêts, emmènent dans ces expéditions des meutes canines composées de dogues, mâtiats et autres chiens de race robuste pour les aider à les mettre sur la piste des insurgés dissimulés dans les bois ou cachés dans les broussailles.

« Une de ces patrouilles, composée de douze hommes et de cinq chiens, parcourait dernièrement une forêt, située le long de la frontière prussienne ; la meute se mit à pousser tout à coup des aboiements furieux et se précipita dans un fourré ; les soldats, attentifs, suivirent l'arme au poing et l'œil au guet ; ils ne tardèrent pas à trouver dans les broussailles... un enfant endormi. Les soldats l'enlevèrent ; l'enfant, réveillé en sursaut, se mit à crier ; mais, comme personne n'était là, les soldats portèrent l'enfant au village le plus proche, où ils le confièrent à une famille de laboureurs. Un détachement de trente insurgés

traversait en ce moment la forêt et parvenait à rejoindre un autre détachement plus nombreux campé sur ce point.

« Pendant que les rapports officiels russes représentent comme insignifiantes et presque nulles les pertes occasionnées par l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, le correspondant de la Gazette de Breslau apprend, d'une source certaine, que ces pertes sont réellement importantes, et qu'un grand désordre règne, pour le moment, dans le département des finances (section des impôts), dont presque tous les registres ont été consumés. Ce que le Dziennik appelle les archives de la police, n'était autre chose que tous les actes, papiers et décrets de la police secrète compilés depuis l'année 1821 : ils ont été également la proie des flammes.

« Quelques débris des archives d'Etat ont été sauvés, mais en revanche la collection numismatique a été tellement pillée par les soldats réunis pour arrêter le progrès du feu, qu'il n'y reste plus qu'un très-petit nombre de monnaies. Pendant l'incendie, on ne laissait approcher de l'hôtel aucun fonctionnaire ou employé; la troupe seule était active. On envoie presque tous les jours des jeunes gens en masse en Sibérie et dans l'intérieur de l'empire; on expédiait hier encore un de ces transports composé presque exclusivement de jeunes gens à peine âgés de quinze ans.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 3 novembre 7 h. 15 m. du m. L'Empereur ouvrira en personne la session législative de 1864 et recevra le serment des nouveaux Sénateurs et du Corps législatif.

Les membres du Sénat et du Corps législatif arrivent à Paris pour l'ouverture de la session. Les réunions sont, depuis deux jours, très-animées au Luxembourg et au palais Bourbon. On s'occupe surtout dans les conversations de la question de Pologne et des affaires du Mexique. D'après ce que rapportent les membres de l'une et de l'autre assemblée, l'opinion dominante serait, quant à la Pologne, pour une intervention collective, mais pour une abstention de la France en cas d'isolement; quant au Mexique, pour un rappel prochain de notre armée expéditionnaire.

Pour extrait : A. LAYTOU.

LA NATION, journal politique quotidien, grand format, offre en ce moment une prime inouïe dans les annales de la presse.

On sait que ce journal a changé de propriétaire et de rédacteurs il y a environ quatre mois, et qu'il passe à bon droit comme étant depuis lors l'un des défenseurs les plus zélés de l'ordre et de la liberté. Indépendamment de sa rédaction politique, industrielle, agricole et financière, confiée à nos meilleurs écrivains,

sous la direction de M. Léonce Dupont, il publie le dimanche un courrier de Paris, par Aug. Villemot; le lundi des articles variétés, par Hyp. Lucas; tous les jeudis des portraits politiques et littéraires, par Jacques Reynaud et Henry Dumont.

Abonnements des départements : un an, 64 fr.; six mois, 32 fr.; — trois mois, 16 fr.;

Or, on donne à toute personne qui prend un abonnement d'un an une prime gratuite représentant une valeur réelle de 80 fr., savoir :

- 1° LES MISÉRABLES, par Victor Hugo, 10 beaux volumes, 35 f. 00
- 2° VICTOR HUGO, raconté par un témoin de sa vie, 2 beaux volumes grand in-8°, 15 00
- 3° LA VIE DE JESUS, par M. Renan, 1 beau vol. grand in-8, 7 50
- 4° SONATES DE MOZART, (piano), 1 gros et beau volume in-4° avec portrait gravé, 22 50

Somme égale, 80 f. 00

Ainsi, en envoyant au gérant de la Nation, 21, rue Bergère à Paris, un bon de poste ou une valeur sur Paris de 64 francs, on recevra le journal pendant un an, à partir de l'époque qu'on aura choisie, et immédiatement les ouvrages composant la prime, sans autres frais que ceux du port.

Les abonnés de six mois, ayant envoyé 32 fr; auront droit à deux des ouvrages désignés sous les numéros 2, 3 et 4.

Et les abonnés de trois mois, ayant envoyé 16 francs, pourront choisir, à titre de prime, un ouvrage seulement parmi les trois désignés également par les numéros 2, 3 et 4.

Pour plus de facilités, les abonnements ne commenceront à courir qu'à l'époque choisie par les souscripteurs. La Prime sera néanmoins livrée immédiatement.

AVIS IMPORTANT. — On ne pourra jouir de ces avantages que d'ici au dix novembre prochain. Passé cette date, les primes seront TOUTES SUPPRIMÉES.

— La maison MENIER a trouvé dans le rapport sur l'Exposition internationale de Londres (1862) une nouvelle récompense de ses efforts à propager la consommation générale du chocolat. Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont au nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer sur des quantités de ma-

tières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilogrammes de chocolat. M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication, par l'activité commerciale qu'il a déployée, a puissamment contribué à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence of quality » de son chocolat.

Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PORTS DE BREST

(En commandite, pour être transformée en Société anonyme).

RAISON SOCIALE : E. HOUGRON et C<sup>e</sup>.

CAPITAL : DOUZE MILLIONS

Divisé en 24,000 actions de 500 francs.

Chaque action donne droit à 5 0/0 d'intérêt et à 80 0/0 des bénéfices (art. 34 et 36 des statuts).

COMITÉ DE PATRONAGE :

Président : M. BIZET, officier de la Légion d'Honneur, MAIRE DE LA VILLE DE BREST, membre du conseil général du Finistère; MM. MICHEL MORAND, chevalier de la Légion d'Honneur, MAIRE DE LAMBEZELLE (Brest). Le vicomte CHARLES DE SAINT-PIERRE.

A. FLACHAT, ingénieur,

C. BAILLEMONT, officier de la Légion d'Honneur, officier supérieur du génie.

LE GOARAND DE TROMELIN, chevalier de la Légion d'Honneur, banquier à Brest.

Le comte LOUIS DE LESTRADE, propriétaire.

FITEAU, ancien conseiller colonial.

Secrétaire : M. NAPOLEON BACQUA DE LA BARTHE, chevalier de la Légion d'Honneur, avocat.

La Société a pour objet la mise en valeur et l'exploitation de 400,000 à 500,000 mètres de terrains formant la portion la plus avantageuse du territoire récemment annexé à la ville de Brest, et destiné à former la nouvelle ville et le quartier du nouveau port de commerce.

Ces terrains sont à la fois bordés par les quais maritimes et par l'embarcadere du chemin de fer de l'Ouest. Cette situation exceptionnelle explique qu'en s'engageant à donner à la ville l'espace des voies et des places publiques, la Société obtienne l'aménagement de ces voies, de ces places et la construction des édifices nécessaires à une ville nouvelle.

Les terrains sont contigus à l'ancienne ville, trop étroite déjà pour ses 80,000 habitants, et dont la population doublera, dès que l'ouverture du port de commerce, le service des transatlantiques et l'achèvement des réseaux de l'Ouest et de l'Orléans auront fait de Brest le premier port de commerce de l'Europe sur l'Océan.

La plus-value de ces terrains n'attendra donc pas, comme il est arrivé pour les ports de Marseille, que de vastes emplacements intermédiaires, indépendants de la Société, soient mis en valeur. De plus, il n'est pas besoin, comme pour les ports de Marseille, d'en conquérir une partie sur la mer. Enfin, leur prix moyen d'acquisition, qui n'est que des 2/5 de celui des ports de Marseille, promet des bénéfices considérables dans

l'avenir magnifique réservé à Brest.

Le chemin de fer met Brest à douze heures de Paris. Ainsi disparaîtra le seul obstacle qui, jusqu'à ce jour, ait empêché Brest de tirer parti, comme port de commerce, de sa rade, la première du monde, et d'une situation qui en fait le point de l'Europe le plus rapproché de l'Amérique.

VERSEMENTS : 50 fr. en souscrivant; — 75 fr. à la répartition; — 125 fr. deux mois après; — 125 fr. dans les six mois; — les derniers 125 fr. suivant les besoins de la Société.

Les souscripteurs qui feront leurs versements par anticipation auront droit à une bonification d'intérêt à 5 0/0 l'an. ON SOUSCRIT :

A PARIS, chez MM. E. DAUTREVAUX ET C<sup>e</sup>, banquiers, 21, rue de la Victoire.

A BREST, à la CAISSE COMMERCIALE et chez MM. les Notaires. — Les versements seront aussi reçus au COMPTOIR DU FINISTÈRE, et à la succursale de la Banque de France, à Brest, au crédit de M. E. Dautrevaux.

A CAHORS, chez MM. Cangardel et fils, banquiers. On peut souscrire aussi, en versant dans les succursales de la Banque de France, au crédit de M. E. Dautrevaux, ou par envoi de fonds en billets de Banque et mandats sur Paris.

Les statuts, plans et documents relatifs à l'entreprise sont envoyés franco à toute personne qui en fait la demande.

DEPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Gourdon.

Commune de Strenquels.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, n° 3, de Strenquels à Condat, partie comprise sur le territoire de la commune de Strenquels.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Strenquels donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 3, de Strenquels à Condat, partie comprise sur le territoire de la commune de Strenquels, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé, ce jourd'hui premier novembre courant, au secrétariat de la Mairie de Strenquels, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 1<sup>er</sup> au 10 novembre mil huit cent soixante-trois, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur, sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Strenquels, le 1<sup>er</sup> novembre mil huit cent soixante-trois.

Le Maire, Signé: MIRAMOND.

PRIME offerte gratis aux abonnés: Deux superbes Aquarelles d'après Delacroix. (Ces deux jolis sujets forment pendants et seront remis en faisant l'abonnement.)

LE MIROIR PARISIEN JOURNAL DES DAMES ET DES DEMOISELLES (4<sup>me</sup> ANNÉE)

Paris, un an : 10 fr. — Départements, un an : 12 fr. Ce charmant journal est imprimé sur très-beau papier format in-8° jésus, il paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, sa rédaction est variée et sa direction morale. — Il contient dans chaque numéro mensuel un choix de littérature, poésies, articles de modes, chronique parisienne, revue des théâtres, etc., etc., donne dans ses numéros un grand nombre de gravures de modes coloriées, dessins de broderies, patrons, cols et manchettes dessinés sur étoffe, tapisseries, crochet, filet, confections, lingerie, belles gravures, jolis travaux de dames; choix de musique, qu-

drilles, polkas-mazurkas, valse, romances, etc., enfin tout ce qui peut plaire, intéresser, amuser, instruire et charmer ses lectrices. — Les abonnements se font pour un an, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1863, payables en un mandat sur la poste à l'ordre du directeur, boulevard Sébastopol (rive gauche), 43, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger. (Pour recevoir franco, par la poste, la prime, envoyer 1 fr. en plus.)

drilles, polkas-mazurkas, valse, romances, etc., enfin tout ce qui peut plaire, intéresser, amuser, instruire et charmer ses lectrices. — Les abonnements se font pour un an, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1863, payables en un mandat sur la poste à l'ordre du directeur, boulevard Sébastopol (rive gauche), 43, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger. (Pour recevoir franco, par la poste, la prime, envoyer 1 fr. en plus.)



3 MÉD. D'OR AUX EXP. NAT. DE 1839 1844 et 1849. GRANDE MÉDAILLE D'HON. A L'EXPOSITION UNIVERS. 1855.

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

Manufactures à Paris, rue de Bondy, 56. à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

NOUVEAU TARIF-ALBUM

COUVERTS ALFÉNIDE ARGENTÉS

ALFÉNIDE

Il est bien difficile à nos représentants d'avoir dans leurs magasins un échantillon de chacun des produits que nous fabriquons, mais ce qu'il est nécessaire qu'ils aient, et ce qu'ils ont, c'est un assortiment capable de donner une idée de notre fabrication dans tous les genres. Pour leur venir en aide, ainsi qu'à toutes les personnes qui, tant en France qu'à l'étranger, désirent vendre les produits de notre manufacture, nous avons édité un TARIF-ALBUM donnant le DESSIN ET LE PRIX DE VENTE de chaque objet, avec le POIDS D'ARGENT DÉPOSÉ, et que l'acheteur peut toujours se faire représenter.

Nous n'avons certes pas à nous plaindre de la faveur avec laquelle les négociants de tous les pays acceptent aujourd'hui nos produits, mais cependant, à la stricte loyauté commerciale, il y a malheureusement encore des exceptions. Aussi voit-on certains marchands combiner leur publicité de façon à faire croire que chez eux on ne trouvera que NOTRE ORFÈVRENERIE, et quand l'acheteur s'y présente, on lui offre tout autre chose, et on le détourne de l'achat de nos produits. C'est là une manœuvre que nous nous faisons un devoir de signaler pour mettre en garde l'acheteur contre les tromperies dont il est encore malheureusement trop souvent victime. La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseurs attirés, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos Représentants, dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

Nos Représentants, à Cahors, sont MM. CANGARDEL et fils.

PHOSPHO-GUANO

Engrais AZOTÉ très-riche en PHOSPHATES, complètement SOLUBLES, assimilable aux Plantes, et d'une composition invariable.

IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES ÉDIMBOURG. — LONDRES. — LIVERPOOL. PETER LAWSON et FILS contractants.

CONSIGNATAIRES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE: GALLET LEFEBVRE et C<sup>e</sup>, Paris, 8, boulevard de Sébastopol, et au Havre.

VENTE EN SACS PLOMBÉS AUX EFFIGES CI-DESSUS AVEC GARANTIE DE CONFORMITÉ AUX ANALYSES PUBLIÉES

30 fr. les 100 kil. pour quantités supérieures à 30,000 kil. 34 — — — — — à 15,000 — 33 — — — — — inférieures à 15,000 —

franco sur char au Havre, Dunkerque, Nantes, Bordeaux ou Marseille, payable comptant, sans escompte avant expédition.

UN FRANC DE PLUS PAR CENT KILOS A PARIS.

DÉPÔTS au Havre... GALLET LEFEBVRE et C<sup>e</sup>, consignataires généraux; à Dunkerque... VICTOR et LÉON DÉRODE; à Marseille... A. RACINE et FILS; à Bordeaux... U. FOURCAND LÉON et C<sup>e</sup>.

TEINTURE OBERT

RUE SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 45 années de succès attestent son efficacité. Flaçon : 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, rue Saint-Honoré, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

TABLEAU DES DISTANCES De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, del Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6, à Cahors.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2<sup>e</sup> édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

Le cabinet de MM. Dorigny et Alexandre, situé Boulevard-Sud, maison Villès, à Cahors, sera irrévocablement fermé le mardi, 10 novembre courant.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix. Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, p<sup>r</sup> 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ Rue Caumartin, 45, à Paris. DEPUIS 1850 SON EFFICACITÉ L'A RENDUE POPULAIRE Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE Un Rapport officiel constate Toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AINÉ. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

YEUX ET PAUPIÈRES POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la veuve FARNIER de St-André de Bordeaux. — Un siècle de succès constants. Convient aux enfants comme aux adultes dans les ophthalmies purulentes et d'Égypte. Autorisée par décret impérial. Dépôt à Cahors, chez Vinel; à Catus, Cambornac; à Puy-l'Evêque, Delbreil; à Gramat, Lafon, Bessières; à Gourdon, Cabanès, pharmaciens. Le propriétaire-gérant, A LAYTOU.